



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Une durée de travail souvent excessive en agriculture

Monsieur Guenhaël Jégouzo

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Jégouzo Guenhaël. Une durée de travail souvent excessive en agriculture. In: Économie rurale. N°145, 1981. pp. 38-47;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2803>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1981\\_num\\_145\\_1\\_2803](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_145_1_2803)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Il existe dans l'ensemble de la société une forte pression à la réduction de la durée du travail. Or, en agriculture, tout au moins dans le secteur des productions animales, le temps passé à travailler reste souvent considérable et les vacances rares ou courtes. Ceci est surtout vrai des chefs d'exploitation, beaucoup d'éleveurs, de même que leurs épouses, travaillant encore tous les jours de l'année, mais vaut aussi pour un certain nombre de salariés agricoles, la variabilité interindividuelle étant de toute façon importante. Sans doute la durée du travail est-elle difficile à mesurer en agriculture et les données disponibles sont partielles et critiquables ; celles-ci tendent cependant à appuyer l'hypothèse d'une persistance fréquente de temps longs, trop longs, alors que le travail agricole est de moins en moins lent ou poreux.

Historiquement, il apparaît surprenant que de telles conditions d'existence soient encore acceptées car, dans la petite paysannerie et une part de la moyenne agriculture, on travaille beaucoup en gagnant peu. Ne s'agirait-il pas d'une survivance d'une éthique favorable au labeur et à l'effort ? Dans le cas de l'élevage laitier, les causes sont à la fois multiples dans leur nature et variables selon les individus. Mais il semble que l'explication principale se situe dans la domination économique que continuent à subir les éleveurs.

## Abstract

There is in the whole society a strong pressure to reduce the working time. But, in agriculture, at least in the sector of animal productions, the time spent in working often remains considerable and the holidays rare or short. That is especially true for the farm's heads, for many livestock producers, together with their wives, who are still working every day of the year. It is also true for some wage-earners, the interindividual variability being in any case important. No doubt, the working time is difficult to measure in agriculture, and the available data are incomplete and debatable ; however these data tend to sustain assumption of frequent persistence of a long, too long, working time, while the agricultural work is becoming less and less slow or porous.

Historically, it appears strange that such living conditions are still accepted in the little farms peasantry and in a part of middle-size modernized farms ; people work much and earn little. Would it not be a survival of ethics based towards toil and effort ? In the case of dairy farms, the reasons are multiple and variable according to the individuals. But the principal explanation, it seems, is that livestock producers still suffer from economic domination.

# UNE DURÉE DE TRAVAIL SOUVENT EXCESSIVE EN AGRICULTURE

Guenhaël JEGOUZO

Institut National de la Recherche Agronomique, Rennes\*

## Résumé :

Il existe dans l'ensemble de la société une forte pression à la réduction de la durée du travail. Or, en agriculture, tout au moins dans le secteur des productions animales, le temps passé à travailler reste souvent considérable et les vacances rares ou courtes. Ceci est surtout vrai des chefs d'exploitation, beaucoup d'éleveurs, de même que leurs épouses, travaillant encore tous les jours de l'année, mais vaut aussi pour un certain nombre de salariés agricoles, la variabilité interindividuelle étant de toute façon importante. Sans doute la durée du travail est-elle difficile à mesurer en agriculture et les données disponibles sont partielles et critiquables ; celles-ci tendent cependant à appuyer l'hypothèse d'une persistance fréquente de temps longs, trop longs, alors que le travail agricole est de moins en moins lent ou poreux.

Historiquement, il apparaît surprenant que de telles conditions d'existence soient encore acceptées car, dans la petite paysannerie et une part de la moyenne agriculture, on travaille beaucoup en gagnant peu. Ne s'agirait-il pas d'une survivance d'une éthique favorable au labeur et à l'effort ? Dans le cas de l'élevage laitier, les causes sont à la fois multiples dans leur nature et variables selon les individus. Mais il semble que l'explication principale se situe dans la domination économique que continuent à subir les éleveurs.

## Summary :

### FARMERS WORK OFTEN TOO MUCH

*There is in the whole society a strong pressure to reduce the working time. But, in agriculture, at least in the sector of animal productions, the time spent in working often remains considerable and the holidays rare or short. That is especially true for the farm's heads, for many livestock producers, together with their wives, who are still working every day of the year. It is also true for some wage-earners, the interindividual variability being in any case important. No doubt, the working time is difficult to measure in agriculture, and the available data are incomplete and debatable ; however these data tend to sustain assumption of frequent persistence of a long, too long, working time, while the agricultural work is becoming less and less slow or porous.*

*Historically, it appears strange that such living conditions are still accepted in the little farms peasantry and in a part of middle-size modernized farms ; people work much and earn little. Would it not be a survival of ethics based towards toil and effort ? In the case of dairy farms, the reasons are multiple and variable according to the individuals. But the principal explanation, it seems, is that livestock producers still suffer from economic domination.*

Rendant compte d'une enquête effectuée vers 1950 dans le Bassin de Châteaulin (Finistère), J. Chombart de Lauwe et F. Morvan écrivaient : «En somme, en plein XX<sup>ème</sup> siècle, et malgré toute la législation sociale, les travailleurs agricoles de cette région font quatre heures alors que ceux des autres professions n'en font que trois (3.250 heures contre 2.400 heures par an). Cela peut-il durer ?» (1). Trente ans plus tard, nous sommes en droit de faire l'hypothèse que la disparité est encore très grande, sinon même plus grande. Mais il faut être prudent car les comparaisons en ce domaine sont risquées. De nombreuses données seraient nécessaires pour se prononcer nettement ; celles qui existent sont partielles et toujours critiquables.

L'enquête Emploi de l'INSEE est la seule à poser une question identique aux agriculteurs et aux autres actifs sur leur temps de travail. Celui-ci est le nombre d'heures que la personne interrogée déclare avoir réellement accompli, dans son emploi principal, durant la semaine précédant la date de l'interview. Le tableau 1 souligne l'originalité de la

situation des non-salariés de l'agriculture, quelle que soit la saison considérée (enquête de mars ou enquête d'octobre). En effet, ceux d'entre eux qui déclarent travailler «60 heures ou plus» par semaine, apparaissent étonnamment nombreux (de 60 à 65%), à la fois par rapport aux salariés et par comparaison avec les indépendants non agricoles. Les salariés agricoles sont dans une situation moins défavorable, mais ils ont plus souvent que l'ensemble des salariés non agricoles un horaire hebdomadaire égal ou supérieur à 60 heures.

De plus, les agriculteurs sont aussi nombreux aujourd'hui qu'il y a vingt ans à déclarer travailler autant par semaine (cf. tableau 1), à la différence des autres actifs. Alors que les horaires des ouvriers de l'agriculture se sont rapprochés de ceux des salariés non agricoles (2), la disparité se serait accrue pour les chefs d'exploitation (considérés globalement), même par rapport aux indépendants non agricoles (eux aussi considérés dans leur ensemble).

\* G. JÉGOUZO est chercheur à la Station d'Économie et de Sociologie Rurales, 65 rue de St-Brieuc 35042 Rennes Cédex. Ce texte a été rédigé en mai 1981 ; il a fait l'objet de remarques critiques de la part de P. DAUCÉ (INRA Rennes) et C. REBOUL (INRA Paris).

1. *Les possibilités de la petite entreprise dans l'agriculture française*, Paris, éd. SADEP, 1954, p. 51.

2. En milieu salarié, «la tendance dominante depuis 1964 est à la réduction de la durée hebdomadaire du travail, avec maintien de certaines disparités». (*Données Sociales*, 3<sup>e</sup> édition, 1978, p. 93).

On oppose à ces données une objection classique : la durée du travail n'est pas une notion très objective pour les non-salariés, surtout pour ceux de l'agriculture. Quand on essaie de cerner davantage l'ampleur actuelle du temps de travail à la campagne et son évolution contemporaine, en distinguant selon le statut, les résultats trouvés convergent pour souligner la persistance de durées excessives du travail en milieu agricole, tout au moins dans le secteur de l'élevage. Comme il existe dans l'ensemble de la société une forte pression à la réduction du temps de

travail, il est surprenant que les agriculteurs acceptent de continuer à travailler autant. Il faut supposer que les contraintes qu'ils subissent à cet égard sont particulièrement fortes.

Seule l'agriculture professionnelle va être traitée, mais ne pourra l'être avec toute la précision nécessaire (3). Les conditions d'exercice de l'activité agricole sont souvent trop particulières dans les agricultures de retraite et de pluriactivité.

## LES EXPLOITANTS AGRICOLES CONTINUENT, EN GÉNÉRAL, A TRAVAILLER BEAUCOUP, DE MÊME QUE CERTAINS SALARIÉS AGRICOLES

### LA DURÉE DU TRAVAIL DES SALARIÉS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES : ELLE A DIMINUÉ DEPUIS QUELQUES ANNÉES, MAIS ELLE RESTE ASSEZ SOUVENT ÉLEVÉE

Ce n'est que depuis fin 1974 que les salariés agricoles bénéficient de la loi des 40 heures. La durée maximale a été fixée, à cette date, à 57 heures sur une semaine et à une moyenne de 50 heures sur douze semaines, le travail des femmes étant, lui, limité à 10 heures par jour. Le repos hebdomadaire est de 24 heures consécutives à prendre le dimanche, sauf en cas de travail indispensable ce jour-là.

La diminution de la durée légale de travail s'est-elle accompagnée d'une réduction de la durée effective ? Il y a eu, en tout cas, abaissement de la durée déclarée (4). Sur cent salariés « permanents », le nombre de ceux travaillant 200 heures ou plus, en octobre, est passé de 31 en 1975 à 22 en 1978 (5). Relativement nombreux sont encore les ouvriers de l'agriculture qui ont de lourds horaires, même si la moyenne s'établit à 184 heures en octobre 1978 (6).

Les données de l'INSEE confirment celles de la Statistique Agricole (7). En effet, lors de l'enquête Emploi

d'octobre 1978, trois salariés agricoles masculins sur dix ont déclaré un horaire hebdomadaire de 45-49 heures, deux sur dix 50 heures ou plus, un sur dix 60 heures ou plus. Chez les salariés masculins des activités non agricoles (toutes catégories sociales et tous secteurs économiques confondus), les proportions correspondantes sont de 17 %, 11 % et 4 % (8). Mais, aussi bien dans l'agriculture que hors de celle-ci, les temps moyens suivent une courbe descendante (figure 1). Comme à cette réduction des temps hebdomadaires s'ajoute un accroissement des temps de congés (cf. infra), il y a aussi une diminution des temps annuels des salariés agricoles.

Des budgets-temps seraient nécessaires pour établir un tableau plus précis de l'état actuel et de l'évolution de la durée du travail chez les ouvriers des exploitations agricoles ; de nombreuses distinctions devraient être faites au sein de cette population.

### LA DURÉE DU TRAVAIL SERAIT ENCORE PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉE CHEZ DE NOMBREUX CHEFS D'EXPLOITATION

Il faudrait différencier, à cet égard, selon l'orientation de production (9), isoler au moins le secteur des productions animales ; mais ceci est rarement possible actuellement.

#### Une certitude : un grand nombre d'agriculteurs et d'agricultrices continuent à travailler « tout le temps »

● Encore aujourd'hui, peu prennent des vacances, tout au moins parmi les éleveurs.

Ce sont, en effet, les familles agricoles qui, globalement, prennent le moins de vacances. En 1977, le taux de départ a été seulement de 19 % pour les agriculteurs et les salariés agricoles (distinction non faite), contre 53 % dans l'ensemble de la population (10). Le retard agricole apparaîtrait bien plus important s'il était connu pour les seuls actifs et selon le statut car les familles d'exploitants prennent moins de vacances que les familles de salariés agricoles et les départs comptés pour les

premières concernent plus souvent les enfants que les adultes (11).

La progression en milieu agricole s'avère relativement lente (81 % de non départs en 1977 contre 88 % en 1964, première année pour laquelle le renseignement est publié). La disparité avec les autres catégories sociales se réduit en valeur relative mais se maintient, sinon s'accroît, en nombre de points (figure 2) (12). Les familles agricoles sont également celles qui, en moyenne, ont les vacances les plus courtes : une dizaine de jours de moins qu'en moyenne, en 1977 comme en 1964.

On pourrait objecter que ces données se réfèrent à une conception urbaine des temps libres car les vacances ainsi repérées sont « les déplacements en dehors du domicile habituel pour au moins 4 jours consécutifs » et pour un motif ne tenant ni à des raisons de santé ni à des raisons

3. Cet article fait suite à une enquête réalisée en 1979 en Ile-et-Vilaine, avec la collaboration de J.L. Brangeon, J.C. Poupa et B. Roze. Voir [7].

4. Il est bien connu que certains employeurs sous-déclarent mais selon l'Inspection des Lois Sociales en Agriculture, ils le font de moins en moins.

5. *Collections de statistique agricole*, Étude n° 155 de novembre 1977, page 50 et Étude n° 190 de juillet 1980, page 42. Les temps réduits pour cause passagère ne sont pas exclus.

6. 185 pour les hommes et 175 pour les femmes, mais la plupart des salariés agricoles sont des hommes.

7. Malgré des différences dans les champs d'enquête et dans les modes de collecte des informations.

8. Source : INSEE, résultats non publiés.

9. Une étude faite en 1968 et 1969 par l'IGER pour à peu près 500 exploitations (toutes adhérentes à des centres de gestion), fournissait des temps annuels par système de production mais sans distinction selon le sexe et le statut des travailleurs concernés [2, p. 64 sq].

10. F. ANDRÉ et J.M. REMPP, Les vacances des Français, *Économie et Statistique*, n° 101, juin 1978, page 14.

11. Voir les résultats détaillés de l'enquête spécifique sur les vacances qui avait été faite en 1964 (INSEE). Les écarts constatés sont à peu près certainement au moins aussi importants aujourd'hui.

12. Il s'agit de taux de départ sur l'ensemble de l'année. La série disponible n'est pas plus complète que celle représentée par cette figure.

professionnelles (13). D'ailleurs, beaucoup de familles non agricoles qui ne réalisent pas de tels déplacements ont cependant des congés ; dorénavant, la grande majorité des salariés agricoles prennent, eux aussi, leurs congés payés (14), même s'ils n'ont pas de vacances au sens de l'INSEE.

Pour préciser davantage les temps libres des chefs d'exploitation et de leurs conjoints, nous avons posé la question suivante dans notre enquête faite en Ile-et-Vilaine, zone d'élevage, surtout laitier (15) : «En 1977 et 1978, vous êtes-vous arrêté de travailler pendant plus d'un jour complet pour vous reposer ou pour prendre des loisirs ?». Alors même que l'évaluation est faite de manière large et vaut pour deux ans, elle indique que les éleveurs continuent à prendre particulièrement peu de vacances [7, p. 72-73] étant entendu que de tous les agriculteurs, les producteurs de lait sont à peu près certainement ceux qui ont le moins de congés. La majorité des exploitants et de leurs épouses (de 67 à 79% selon les cas) ne sont partis ni en 1977, ni en 1978. La proportion de paysans vacanciers serait encore abaissée si on retenait le seuil de 4 jours d'arrêts de travail (16). Au sein des systèmes de production considérés, fréquence et durée des vacances se différencient surtout selon la dimension économique des exploitations.

Non seulement peu d'éleveurs, en moyenne, prennent des congés, chaque année ou tous les 2 ans, mais une fraction très importante ne part jamais comme l'indique notre enquête [7, p. 74]. Et certains cumulent l'absence totale de congés annuels avec l'absence totale de congés hebdomadaires.

● Beaucoup d'agriculteurs, et même la plupart des éleveurs, travaillent le dimanche, tous les dimanches

Il ne s'agit pas d'une situation propre à la France : dans l'ensemble des pays de la CEE, près de quatre agriculteurs sur cinq et les deux tiers des agricultrices déclarent, en 1975, travailler le dimanche et les jours fériés, contre un tiers des hommes et un cinquième des femmes dans l'ensemble des personnes qui ont un emploi (17). Les paysans et leurs épouses occupent surtout la situation originale de travailler à la fois le dimanche et tous les autres jours de la semaine.

Cette situation globale de l'agriculture est, cette fois aussi, largement imputable au secteur de l'élevage. C'est ainsi qu'en Ile-et-Vilaine, une plus forte majorité encore d'exploitants et de leurs femmes déclarent travailler tous les dimanches, sans avoir, ne serait-ce qu'un seul dimanche, une demi-journée qui soit entièrement libre (une matinée complète ou une après-midi complète) (cf. tableau 2). Presque personne n'a tous ses dimanches libres ; les rares exceptions correspondent à des exploitations sans vache. La traite bi-quotidienne est, en effet, la cause principale du manque généralisé de dimanches libres. Cette astreinte est si forte que même les agriculteurs qui ont les plus grandes exploitations travaillent plusieurs heures tous les dimanches, dans le plus grand nombre de cas.

Enfin, si la totalité des salariés en France disposent d'au moins 100 jours complets de repos ou de loisirs dans une année, et si la plupart d'entre eux ne travaillent pas pendant ce temps de congés, en revanche, dans le secteur agricole des productions animales (une étude plus précise devrait faire des sous-distinctions), il est peu de jours dans l'année où les exploitants agricoles et leurs épouses ne travaillent pas, au moins à temps partiel.

### Si le nombre annuel de jours de travail est élevé, qu'en est-il de la durée annuelle du travail ?

Le temps de travail n'est pas nécessairement le même chaque jour, et chaque jour, il n'est pas le même pour tous. Mais il faut avouer que sur ces points, la quantification est peu avancée. S'il y a eu des évaluations partielles, aucune ou presque n'échappe à la critique. Il est vrai que, dans le cas des non-salariés, la mesure de la durée du travail, la distinction même entre travail et non-travail, se heurtent à de nombreuses difficultés. L'annexe 1 en recense un certain nombre (18).

Cependant, la durée du travail pourrait sembler bien connue en Statistique Agricole puisque celle-ci publie de nombreuses données sur la répartition des exploitants et des membres de leur famille dans les cinq catégories suivantes de temps annuel :

Travailleurs à «temps complet»	Travailleurs à temps partiel, travaillant :			
	3/4 à < 4/4 de t. complet	1/2 à < 3/4	1/4 à < 1/2	< 1/4
au moins 2.200 h/an soit l'équivalent d'au moins 275 jours à 8 h	de 1.650 h à < 2.200	de 1.100 h à < 1.650	de 550 h à < 1.100	< 550 h

La consultation de ces données réserve une surprise : le temps partiel, donc les horaires réduits, sont étonnamment nombreux et cela non seulement chez les aides familiaux masculins (deux cas sur trois) et féminins (la quasi-totalité), mais même chez les chefs d'exploitation (à peu près la moitié) (19). Au total, 69% des membres des familles agricoles, exploitants compris, ne travaillent pas à temps complet ! Ces données pourraient paraître, dans le cas des hommes, incompatibles avec les résultats précités de l'INSEE. Mais le champ n'est pas le même, les exploitations de retraite et de pluriactivité se trouvant ici toutes incluses et la définition de l'aide familial étant particulièrement extensive. D'autre part, la répartition des travailleurs en cinq catégories de temps annuels ne prétend pas constituer une véritable statistique de durée du travail [3]. Elle ne repose pas, en effet, sur un dénombrement d'heures de travail mais sur une détermination, pour les membres de la famille qui ont une activité sur l'exploitation, de «la proportion de leur temps qu'elles consacrent à cette activité». L'objectif est de passer d'un recensement des personnes qui participent à des degrés divers aux travaux des exploitations, à une estimation de quantité de travail consacrée à la produc-

13. Il faut noter à ce propos que si beaucoup d'études relatives au milieu agricole fournissent des données chiffrées sur les vacances des agriculteurs, leurs résultats sont souvent impossibles à utiliser en l'absence de définition explicite de cette notion.

14. Dans 87 % des cas en 1975. Source : *Collections de statistique agricole*, n° 155, novembre 1977, p. 14. Depuis 1956, les salariés agricoles ont droit aux congés payés dans des conditions identiques, exception faite des dispositions relatives aux grands travaux, à celles fixées pour les travailleurs des autres professions.

15. L'échantillon se compose de 247 exploitants nés en 1937-38-39 et de 208 exploitants nés en 1917-18-19.

16. Dans le Bassin Parisien, là où il n'y a que des céréales et de la betterave, la situation est toute autre, même dans les exploitations les plus petites ; voir R. JAUBERT, *Les petits paysans en région de grande culture*, ENITA de Dijon et INRA de Rennes, sept. 1978, p. 24. Pour quelques autres données sur le travail (celui des femmes) dans les exploitations de Seine et Marne, se reporter à [8].

17. *Office Statistique des Communautés Européennes, Les conditions de travail dans les pays de la Communauté en 1975*, Luxembourg 1977 ; p. 151. Le tableau publié ne distingue pas entre travail régulier et travail occasionnel.

18. Les données disponibles représentent tantôt le temps enregistré (méthode des budgets-temps), tantôt le temps déclaré. Pour quelques précisions sur ces deux modalités d'estimation de la durée de travail en agriculture, voir [7, p. 60-61]. Le premier problème est de cerner le contenu de l'activité professionnelle, de préciser quelles tâches constituent le travail agricole. Par exemple, le Réseau d'Information Comptable Agricole retient «toutes les tâches d'organisation, de surveillance, d'exécution, à caractère manuel ou intellectuel, (faites) pour assurer le fonctionnement de l'exploitation» (suit une liste de travaux à inclure et de travaux à exclure).

19. Selon les résultats de l'EPEXA 1975, n° 170 des *Collections de statistique agricole*, page 72.

tion agricole, quantité exprimée en une unité abstraite : l'unité de travail annuelle (UTA) ou personne année travail (PAT), assurée par l'équivalent d'un travail à temps complet (20). La définition de ce temps complet étant, bien entendu, conventionnelle et donc en partie arbitraire (21).

Au total, si on veut donner une appréciation générale de la durée du travail, en France, des agriculteurs et agricultrices, qu'est-on en droit de dire avec le moins de risque d'erreur ? Deux faits se dégagent de toutes les sources partielles d'information : une grande variabilité inter-individuelle, une fréquence sans doute élevée des temps longs ou très longs. Les temps enregistrés vont dans le même sens que les temps déclarés ; ceux-ci ne seraient pas seulement des temps ressentis.

**Les données nationales** sont celles déjà citées des enquêtes Emploi de l'INSEE. Elles ont trait seulement à la durée hebdomadaire. L'enseignement à retenir est qu'aujourd'hui encore, une large fraction de l'ensemble des agriculteurs français (donc toutes catégories d'exploitations confondues) (22) ont des semaines de travail qui non seulement atteignent mais dépassent 60 heures, sans avoir par ailleurs de jours de congés.

Des enregistrements ont été effectués au cours de la période récente dans plusieurs régions : dans le **Finistère** [5], en **Vendée** [9], en **Aveyron** [6], dans diverses zones du **Sud-Ouest** [10]. Que les résultats soient des temps journaliers ou des temps annuels, il apparaît dans chaque cas que les chefs d'exploitation ont des horaires élevés. Les budgets-temps établis dans le Finistère, pour l'année 1978 (23), aboutissent à des chiffres impressionnants, qui vont au-delà de ceux observés par J. CHOMBART de LAUWE, vers 1950. Dans 23 exploitations à spécialisation laitière, le nombre d'heures travaillées dans l'année s'établit en moyenne à 3.618 pour les exploitants ; dans 55 exploitations dites mixtes (dont 32 avec lait et une ou plusieurs autres productions), il s'élève à 3.651. Soit environ deux fois plus que pour un grand nombre de salariés non agricoles ! Seize exploitants spécialisés dans la production porcine ont une année de travail encore plus longue (3.699 h). Même les producteurs spécialisés de taurillons (quatre cas) travaillent pendant un peu plus de 3.000 h. Dans chaque cas, on est loin des 2.200 h qui définissent la PAT. On peut noter à ce propos que lors du recensement agricole de 1955, la PAT correspondait à 2.920 h. La norme a diminué en vingt ans ; la durée réelle se serait, elle, souvent maintenue à un niveau très élevé dans le secteur animal.

Ajoutons qu'en Ile-et-Vilaine, au cours de l'hiver 1978-1979, les exploitants de 39-40-41 ans déclarent plus souvent des journées de travail de 11 ou 12 heures que de 9 ou 10 heures [7, p. 61 sq.]. Les exploitants d'environ 60 ans sont aussi très nombreux à travailler plus de 8 heures (24). Les épouses travaillent beaucoup moins et c'est dans leur cas que le temps journalier est le plus inégal. Comme les activités domestiques continuent à incomber principalement aux femmes (25), celles-ci ont généralement un temps de travail professionnel inférieur à celui des

exploitants ; il l'est assez souvent de moitié. D'où la tendance à ne les considérer que comme une demi-unité de travail annuel. Mais comme les agricultrices travaillent, comme leurs maris, à peu près tous les jours de l'année, nombre d'entre elles ont un horaire annuel qui atteint ou dépasse 1.500 heures. Un tel mi-temps est bien spécifique de l'agriculture ; à l'année, il est bien proche de ce que l'on appelle pour d'autres le temps plein.

Sexe, âge, statut (chef d'exploitation ou autre) ne sont pas les seuls facteurs de **variabilité** dans la durée annuelle du travail agricole. D'autres tiennent à l'exploitation — et se combinent de manière diverse entre eux ainsi qu'avec les précédents — parmi lesquels on peut citer l'orientation de production (le secteur de la céréaliculture étant le plus privilégié), le volume de production, le nombre de travailleurs de l'exploitation (présence ou non d'un fils ou d'une fille, d'un ou plusieurs salariés, permanents ou non), la pratique de l'action associative (appartenance à une exploitation plurifamiliale, GAEC ou groupement de fait, à une CUMA avec ou sans salarié), le degré d'emploi des moyens de production d'origine industrielle. Nous avons constaté en Ile-et-Vilaine que c'est surtout la durée des congés qui est inégale dans les petites, moyennes et grandes exploitations (26). Il ne faut pas surestimer l'impact de cette différence sur le temps annuel de travail car, dans un tel département, la durée des loisirs n'est jamais très élevée.

Reste une question importante, celle d'apprécier les implications d'un temps de travail donné en associant **durée et intensité**. Plusieurs combinaisons sont possibles, en niveau et en évolution. Si la durée du travail diminue en milieu salarié, agricole ou non agricole, l'intensité ne suit-elle pas, quant à elle, une variation inverse ? Beaucoup l'affirment (27) au moins à titre d'hypothèse car les problèmes de mesure sont loin d'être résolus. Si, en agriculture, la durée du travail est restée très longue pour les chefs d'exploitation, en tout cas en productions animales, comment se situe aujourd'hui l'intensité dans ce secteur ? Le travail à la campagne est traditionnellement considéré comme lent, avec des temps «morts», des moments «creux», des périodes «calmes». On entend encore des exploitants dire : «on n'est pas en usine... on prend son temps». En réalité, le rythme de travail n'est pas dans l'agriculture moderne ce qu'il était dans l'agriculture traditionnelle. La part du travail poreux diminue. La cadence n'est plus établie aussi librement par l'agriculteur depuis qu'il utilise des machines. Tout donne à penser qu'il existe une liaison positive entre production intensive et travail intensif ; ceci a été observé dans les exploitations de brebis laitières [6, p. 86 sq.]. L'agriculteur traditionnel doit fournir une grande quantité d'efforts physiques sur l'ensemble d'une année. Mais, dans des élevages modernes, c'est continuellement qu'il y a des travaux à réaliser rapidement, qui ne sont pas différables. D'autre part, depuis que leurs exploitations se trouvent complètement intégrées dans des réseaux complexes d'achats et de ventes, depuis qu'ils utilisent des quantités d'argent beaucoup plus importantes, agriculteurs et agricultrices

20. Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de l'opération consistant à évaluer des UTA et des PAT car de nombreuses statistiques sont établies par UTA ou PAT. Les remarques faites ici contribuent à situer leur portée.

21. Dans le Réseau d'Information Comptable Agricole, l'unité travailleur annuelle est la prestation d'une personne travaillant 2.300 heures par an. La norme est plus élevée que dans les enquêtes sur la structure des exploitations, bien que les travaux pris en compte soient définis de manière similaire.

22. Nous n'avons pas retenu les réponses des femmes car nombreuses sont les épouses d'agriculteurs qui ne déclarent pas d'activité professionnelle aux enquêteurs de l'I.N.S.E.E.

23. L'échantillon est composé d'une centaine d'exploitations, toutes adhérentes au Centre Départemental d'Économie et de Comptabilité. Les exploitants ont en moyenne une quarantaine d'années et pratiquent des productions intensives. Les enregistrements ont porté sur 2 journées de travail par trimestre (une journée normale et une

journée de dimanche et fêtes). Le nombre de jours de travail a été noté pour chaque trimestre. «Les résultats obtenus doivent s'apprécier à 10 % près». Le contenu du travail agricole n'est pas précisé dans le compte-rendu.

24. La durée du travail chez les agriculteurs vieillissants mériterait une étude particulière. Les possibilités de pré-retraite se sont élargies en agriculture depuis une vingtaine d'années ; dans les milieux non agricoles aussi.

25. Le cumul du travail professionnel et du travail domestique n'est pas étudié ici. Pour cette question, voir [1], [4], [8].

26. Pour des observations analogues en Meurthe-et-Moselle, voir J.P. BUTAULT et al., *Conditions de vie des familles agricoles et dimension économique des exploitations*. ENSAIA Nancy, janvier 1980, p. 9 et 20.

27. Pour un exemple relatif aux salariés agricoles, voir [12].

ont à mobiliser davantage leurs capacités physiques et mentales, ce par quoi se définit l'intensification du travail. Les contraintes d'horaire augmentent. Mais il faut admettre que les heures de travail ont une intensité très variable ; pareille constatation vaut sans doute pour la plupart des professions non agricoles (28). Il n'y a pas que dans l'agriculture qu'il existe des temps morts, des moments creux.

★  
★ ★

S'agissant du temps de travail proprement dit, on peut dire, en résumé, qu'il est très variable en agriculture, comme hors de celle-ci. Il est court dans bien des cas, compte tenu des temps partiels. Mais l'agriculture professionnelle bat les records des temps longs, trop longs (29). C'est à la terre que l'on rencontre le plus (en valeur relative, sinon en valeur absolue) de longues années de travail. Les horaires semblent avoir baissé très sensiblement depuis une dizaine d'années pour la plupart des salariés agricoles. Il n'en a pas été de même pour la

majorité des exploitants, même si davantage d'entre eux partent en vacances. Mais ces loisirs nouveaux se sont peut-être seulement substitués aux modes anciens de temps libre et de détente (pauses en cours de travail, fêtes du travail, fêtes familiales et religieuses) et, en moyenne, les possibilités de se faire remplacer ont diminué. On serait tenté finalement d'affirmer que de tous les Français en activité à temps complet, ce sont sans doute les exploitants agricoles (les céréaliculteurs constituant l'exception la plus notable), et un certain nombre de leurs ouvriers, qui travaillent le plus. Sur l'ensemble d'une carrière, l'écart doit être considérable (30).

Même si les temps sont moindres que ne le suggèrent les chiffres cités, il ne paraît pas vraisemblable qu'il s'agisse d'un artefact statistique, comme certains urbains seraient tentés de le croire. Si l'explication par la surévaluation n'est pas la bonne, comment rendre compte de la persistance de très longues durées de travail chez les agriculteurs-éleveurs ? (31). Nous avons vu qu'il n'est plus possible d'admettre, en général, que le travail du paysan est long parce qu'il est lent (32).

## POURQUOI LES ÉLÈVEURS CONTINUENT-ILS A TRAVAILLER AUTANT ?

Une première explication pourrait être recherchée dans l'effet de statut puisque hors de l'agriculture aussi des non-salariés travaillent beaucoup et que, en revanche, les salariés de l'agriculture travaillent moins en moyenne, après avoir obtenu, il est vrai, la parité (ou presque) de législation sociale.

Le non-salarié est incité à travailler davantage parce que son travail est «intéressant». «Le temps n'est pas compté pour celui qui aime son métier» (un exploitant de 40 ans, Ille-et-Vilaine, 1979). Certains éleveurs «aiment» leurs bêtes. En outre, le non-salarié travaille pour lui, pense tout au moins, à tort ou à raison, qu'il en est ainsi, se sent «intéressé» par le résultat de son activité. Le sentiment de la propriété, disait saint Thomas, accentue l'ardeur au travail. L'agriculteur breton déclare, en effet : «chez moi, je

fais ce travail, mais ailleurs je ne le ferais pas» (un exploitant de 40 ans, Ille-et-Vilaine, 1979). Le moyen utilisé pour inciter les salariés à travailler davantage (heures supplémentaires) ou plus vite, n'a-t-il pas été de les intéresser au résultat par des primes et autres gratifications ?

L'effet de statut ne peut constituer cependant qu'une explication partielle. En effet, les non-salariés travaillent en quantité inégale selon leur profession, les agriculteurs étant, en général, ceux qui travaillent le plus ; les durées excessives sont inégalement fréquentes au sein de l'agriculture elle-même, selon en particulier l'orientation de la production. Il faut ainsi rechercher des causes propres à l'agriculture et surtout à certaines productions agricoles.

## UNE CONSÉQUENCE DE L'ORIENTATION DE PRODUCTION QUI RÉSULTE ELLE-MÊME DE PLUSIEURS EFFETS, DONT UN EFFET DE DOMINATION

Pourquoi faire de l'élevage implique-t-il de travailler beaucoup ? Ayant répondu à cette question, il faudra la prolonger en se demandant pourquoi, dès lors, faire de l'élevage. On va se référer essentiellement au cas des producteurs de lait de vache.

### La quantité de travail nécessaire

Les différentes productions agricoles sont inégalement exigeantes en main-d'œuvre, compte tenu du degré de maîtrise des processus biologiques, de l'état des techniques, des possibilités de rationalisation de la production (33). En moyenne, le travail nécessaire est proportionnellement plus important en production animale qu'en production végétale. Il varie aussi selon les types d'animaux ; l'élevage laitier est sans doute le plus en retard à cet égard. L'étude précitée du Finistère signale que quelques éleveurs sont parvenus à atteindre l'objectif des 8 heures par jour en choisissant, dans ce but, le type de

production animale, le mode d'organisation du travail, la dimension du troupeau (34).

Le travail nécessaire en production laitière est d'autant plus important que tous les éleveurs n'utilisent pas toutes les techniques qui permettent d'économiser du temps. Le degré de mécanisation des travaux d'étable varie beaucoup selon la dimension des exploitations, comme l'indique notre enquête bretonne. Un «degré général d'équipement» a été défini à partir de trois éléments : la traite avec transfert, la stabulation libre, la pratique de l'alimentation avec libre-service ou l'emploi d'une désileuse. Chez les éleveurs d'environ 40 ans, les étables de moins de 20 vaches n'ont jamais trois équipements, alors que celles de 40 vaches ou plus sont totalement équipées dans deux cas sur trois et disposent à peu près toutes d'au moins deux modes de mécanisation. Les agriculteurs âgés — ceux d'environ 60 ans — ayant, en général, des troupeaux plus petits, travaillent beaucoup plus souvent «à la mode ancienne».

28. Pour les «contraintes de temps dans le travail» hors de l'agriculture, voir A.F. MOLINIÉ et S. VOLKOFF, *Économie et Statistique*, n° 131, mars 1981, p. 51-58.

29. Des niveaux encore plus élevés seraient peut-être atteints par les ouvriers-paysans.

30. Il est vrai que pour un certain nombre d'actifs non agricoles, il faudrait ajouter au temps de travail proprement dit, le temps de trajet entre le domicile et le lieu d'activité. À l'inverse, le temps de non-travail des agriculteurs se trouve diminué des temps, comparativement plus

longs, d'accès aux centres de loisirs et de consommation.

31. Nous n'examinerons pas ici le cas des salariés agricoles.

32. Il existe, dans ou hors de l'agriculture, des cas où lenteur et brièveté sont associées.

33. Ce point mériterait de longs développements.

34. Dans les pays de l'Est, l'élevage a été organisé en vue de réduire les disparités ville-campagne dans les modes de vie. Horaires restreints et congés payés sont assurés dans ces conditions mais à des travailleurs devenus des salariés.

Si la mécanisation fait baisser les temps unitaires d'exécution des tâches, on ne peut en déduire pour autant que plus l'exploitation est mécanisée, moins est importante la quantité de travail à effectuer puisque celle-ci dépend aussi du nombre d'unités produites. Or, le développement de la mécanisation est généralement lié à un accroissement des volumes produits par exploitation. Nous avons vérifié [7, p. 97] que, dans les exploitations avec vaches laitières, les investissements ne servent que pour une faible part à travailler moins ; ils ont surtout pour résultat de produire plus, peut-être dans des conditions de moindre pénibilité physique. La mécanisation accrue de la traite ne s'accompagne pas non plus en élevage ovin d'une diminution de la durée de la conduite du troupeau [6, p. 28-29].

Au total, il y a généralement beaucoup à faire, en élevage, dans chaque exploitation : ou bien la part relative des tâches manuelles reste très grande, ou bien la mécanisation est relativement poussée mais la quantité produite est beaucoup plus importante. Or, et ce point est essentiel dans l'interprétation de la grande quantité de travail fournie par les agriculteurs-éleveurs, il faut faire face à ce besoin de main-d'œuvre avec le minimum de travailleurs parce que le travail de production laitière est peu rémunéré.

### Le temps c'est de l'argent

Chaque exploitation d'élevage tend à utiliser de moins en moins de travailleurs, phénomène d'ailleurs général dans l'agriculture. La très forte baisse de la population active agricole de la période 1955-1980 s'est traduite autant par une réduction du nombre d'actifs par exploitation que par une diminution du nombre d'exploitations. Très nombreuses sont dorénavant les exploitations où ne travaillent régulièrement, sinon exclusivement, que l'exploitant et son épouse, quand il en a une. Un nombre croissant d'exploitations a éliminé la main-d'œuvre salariée permanente. Bien des agriculteurs ne sont même plus en mesure d'offrir un emploi d'aide familial à l'un de leurs enfants. L'évolution aboutit ainsi (35) à accroître la productivité par travailleur (pérenne), sans que soit réduite la durée du travail par tête (36). Au moins dans le secteur de l'élevage. Car la différence est importante, à cet égard, entre l'exploitation d'élevage et l'exploitation céréalière.

Si être en nombre moindre et travailler autant que l'on peut représente pour l'éleveur un moyen de compenser la faiblesse du gain par unité de temps, pourquoi son travail est-il faiblement rémunérateur ? Selon l'opinion la plus répandue, tout au moins chez les paysans et dans leurs organisations professionnelles, l'explication est à rechercher dans la faiblesse du prix payé à la ferme. Celle-ci peut résulter de plusieurs causes. Certains font état de l'excédent de l'offre sur la demande. Pour les marxistes, le prix du produit est inférieur à sa valeur, ce qui a pour conséquence un surtravail du paysan, une soumission du travail paysan au capital. L'idée générale du transfert de valeur est adoptée par beaucoup d'économistes ruraux. On connaît la formule célèbre de l'Américain Glenn JOHNSON (37). Elle date d'un certain nombre d'années mais elle prend un singulier relief dans la phase de crise économique que nous traversons.

Un point de vue identique est adopté par J.K. GALBRAITH qui, étudiant non pas spécialement l'agriculture, mais de manière plus générale «la petite entreprise en situation de marché», utilise, dans un ouvrage de 1974, le concept d'auto-exploitation, signifiant par là que «...l'individu est amené, par suite de son manque relatif de puissance économique, à travailler pour un gain inférieur à celui qui, dans un système économique, rétribue généralement le même travail». Pour cet auteur, «l'auto-exploitation est un facteur extrêmement important pour la survie de la petite entreprise. Son rôle est primordial en agriculture. Il ne l'est pas moins dans la petite entreprise et dans l'entreprise «à un seul homme» en divers domaines : le commerce de détail, les restaurants, les services de réparation, les services d'entretien ménager, etc... C'est un moyen si pratique d'assurer à bas prix la fourniture de services de premier ordre...» (38).

Cette conception n'est, cependant, pas partagée par tous. Pour certains, le revenu dépend d'abord de la productivité. Des spécialistes de la micro-économie mettent ainsi l'accent sur les erreurs techniques et les défauts de la gestion économique et financière. L'existence de ces erreurs ne fait pas de doute, non plus que les différences de productivité entre éleveurs. Mais la thèse de la domination nous semble plus explicative.

Les situations sont variées car pour une même durée du travail, le revenu est tantôt faible, tantôt élevé, de même que pour un revenu donné, le temps de travail n'est pas unique. Il faudrait pouvoir étudier en même temps revenu et travail ; ceci ne se fait jamais, faute de données suffisantes. Il est sûr qu'un certain nombre d'éleveurs ont un revenu faible bien que travaillant beaucoup. Ils disent ne pas pouvoir travailler moins tant sont faibles déjà leurs possibilités de consommer, compte tenu par ailleurs de leur endettement. Il est dit parfois que l'endettement oblige le paysan à travailler davantage ; la réalité semble bien diverse à cet égard [7, p. 65].

Les éleveurs travailleraient-ils moins s'ils gagnaient plus ? La priorité est d'abord donnée au revenu. Parfois, on continue à travailler beaucoup alors même que le revenu s'est accru, tant est forte l'incitation à dépenser beaucoup ou plus, d'où aussi des surinvestissements ou des consommations ostentatoires.

Nous avons laissé entendre que l'éleveur ne gagne généralement pas assez pour pouvoir offrir un emploi à plusieurs personnes dans son exploitation. Comme les bêtes demandent des soins continus, l'exploitant se voit contraint de travailler «tout le temps». C'est aussi en empêchant de prendre des congés que l'élevage oblige à travailler beaucoup.

### Pourquoi les éleveurs prennent-ils peu de congés ?

En réalité, intervient ici un autre facteur : le type d'exploitation agricole (39). Quand l'exploitation est de type collectif (plurifamilial, socialiste) ou utilise des salariés, une rotation des travailleurs peut être assurée (40). A nature identique des productions, les loisirs sont de fait plus fréquents et/ou plus longs, que ce soit dans les formules d'agriculture de groupe des sociétés occidentales (41) ou dans les unités collectives de production des pays de l'Est.

35. Même si l'on fait davantage appel aux entreprises de travaux.

36. Si on intègre le temps de travail dans le calcul de la productivité, l'accroissement de celle-ci est moindre. L'efficacité de l'agriculture familiale n'est pas généralement analysée sous cet aspect.

37. Ainsi, le problème n'est pas propre à la France ni à l'Europe. «Un cynisme pourrait affirmer que l'exploitation familiale est une institution qui fonctionne pour entraîner les familles des exploitants à fournir une grande quantité de travail et de capitaux à un taux de rendement inférieur à ce qui est normal, afin d'apporter à l'économie

des produits agricoles à bas prix» (*in Economic problems of agriculture in industrial societies*, Londres, Mc Millan, 1969). Si la formule est de portée générale, elle semble s'appliquer surtout à l'élevage.

38. *La science économique et l'intérêt général*, Paris, éd. Gallimard, 1974, pages 97 et 98.

39. J. KLATZMANN, *Les politiques agricoles*, Paris, PUF, 1972, p. 86-87.

40. Il faudrait donc savoir ce qui explique le type d'exploitation agricole.

41. Voir la recherche faite en Vendée par Hélène et René BOURREAU sur le travail associatif, en liaison avec le CEDAG de Rennes [9].

La contrainte de l'exploitation à un seul homme se combine cependant avec celle du manque d'argent. Des recherches faites à l'INRA (42) ont montré à quelles conditions il est possible de traire une seule fois les vaches le dimanche (ou un autre jour), et en particulier de supprimer la traite du dimanche soir. Encore faudrait-il accepter le manque à gagner résultant d'une diminution de la production, la quantité de lait non obtenue le dimanche soir n'étant pas totalement récupérée au cours des traites suivantes.

Pour éviter ce manque à gagner, l'éleveur individuel pourrait recourir à un vacher de remplacement. S'il y a alors un coût de remplacement, celui-ci peut être en partie couvert par l'aide financière que les pouvoirs publics ont instituée en 1972. Mais le nombre de bénéficiaires est faible [7, p. 187-188]. L'éleveur n'étant que partiellement remboursé des frais encourus, est-ce surtout parce qu'il reste cher que le remplacement reste rare ? On peut le supposer car il est d'autant moins rare que l'exploitation est plus importante. Cependant, une enquête serait nécessaire pour déterminer la nature et l'importance des divers obstacles au développement de ces actions. Certains éleveurs disent que ceux d'entre eux qui veulent prendre des congés, le peuvent en faisant un effort d'organisation. Le remplacement par entraide réciproque se pratique, mais dans ce cas, il n'y a pas abaissement du temps total de travail de celui qui a été remplacé.

#### **Si faire de l'élevage exige de travailler beaucoup, pourquoi rester éleveur ?**

La conversion lait-viande a été, elle aussi, encouragée par des subventions. L'incitation financière n'a eu, dans ce cas aussi, qu'une portée réduite. Ce sont, en particulier, des agriculteurs vieillissants qui ont dans ces conditions abandonné leurs vaches. Leur état de santé ne leur

permettait plus de faire face au travail nécessaire, ou bien ils acceptaient d'avoir un revenu en baisse parce que leurs charges familiales s'étaient amoindries. Car si l'élevage laitier est peu rémunérateur par unité de travail, il procure par hectare un revenu plus élevé que celui retiré de beaucoup d'autres productions. Produire du lait est généralement considéré par les économistes ruraux comme une «fatalité structurelle» à laquelle se trouvent soumis ceux qui ne disposent pas de grandes surfaces. Bien des éleveurs souhaiteraient avoir davantage de bonne terre pour ne plus avoir de bétail et pouvoir produire des céréales. Tel jeune exploitant breton qui n'a plus de vache estime qu'«en faisant des céréales, il a amélioré son genre de vie».

Une autre solution serait de changer de métier. Mais les éleveurs sont très attachés aux avantages qu'ils pensent retirer de leur statut de non-salarié, de travailleur indépendant, de patron. D'autre part, le coût d'opportunité de leur force de travail est sans doute bas sinon nul. D'où une recherche de tout accroissement possible de gain indépendamment de l'effort à fournir, comme l'ont depuis longtemps indiqué les théoriciens de l'économie paysanne. En constituant un moyen d'éviter de gagner trop peu, travailler beaucoup assure la survie de la petite entreprise selon la formule de J.K. GALBRAITH. Le maintien de la longue durée du travail est le prix de la conservation de l'autonomie, autonomie réelle ou seulement imaginée, compte tenu de la domination subie.

L'argument de la nécessité économique, nécessité aux multiples formes comme on vient de le voir, peut rendre compte de la persistance en agriculture, en particulier chez les éleveurs, d'une durée excessive du travail. Mais, travailler beaucoup, tout le temps, n'est-ce pas d'abord, en milieu agricole plus qu'en d'autres milieux, un impératif moral ?

## **LE ROLE DE L'ÉTHIQUE**

Traditionnellement (43), les agriculteurs font preuve d'une attitude favorable à l'égard du travail. Travailler sans relâche fait partie des normes du milieu, au moins en Europe occidentale. Le fait d'être un grand travailleur permet de s'attirer l'estime du groupe. La nonchalance est suspecte ; en revanche, il est légitime de se vanter d'être «courageux». Un travail important procure des satisfactions morales avant même d'être source de bénéfices économiques. Un tel contexte favorise l'application de la loi de Parkinson.

Cette religion, ce culte du travail trouvent-ils leur origine dans la religion tout court ? Il est effectivement possible d'établir une correspondance avec les préceptes du catholicisme, comme avec certaines croyances du protestantisme (44). Cependant, une organisation catholique comme la JAC a contribué, par une nouvelle lecture de l'Évangile, à faire réfléchir sur la conception classique du paysan «homme fait pour travailler».

Est-ce qu'aujourd'hui encore le monde agricole continue à attribuer au travail une très grande valeur morale ? L'intégration de la campagne à la ville est trop avancée pour qu'en ce domaine, comme en d'autres, des changements culturels ne se soient pas produits. La notion

de «droit à la paresse» commence à être connue des jeunes générations. Des chefs d'exploitation en sont venus à estimer qu'ils travaillaient non seulement beaucoup, mais trop. On ne peut plus dire de toute façon que les agriculteurs et agricultrices valorisent tellement le travail qu'ils ne s'intéressent pas aux loisirs, aux congés, aux vacances, même si les attentes restent très «raisonnables» comme on a pu le constater dans l'Ouest (avoir «un peu de congés», «quelques jours au moins de vacances», «au moins un dimanche de libre par mois»).

Un certain nombre d'agriculteurs, dont les producteurs de céréales, ont réduit leur ardeur au travail dès que les conditions économiques l'ont permis. Les attitudes anciennes semblent cependant continuer à prédominer. On peut se demander s'il ne s'agit pas là d'un cas typique de nécessité matérielle faite vertu. Cette attitude est de fait ressentie comme une habitude («On est tellement habitué»). Ceci rappelle le concept d'habitus de Pierre BOURDIEU et l'idée d'intériorisation des contraintes économiques. Tel marxiste rural souligne que les «vertus paysannes» conviennent bien au capitalisme (45). J.K. GALBRAITH estime, lui, qu'il existe une Vertu Sociale Requête de la petite entreprise en situation de marché (46).

42. J. LABUSSIÈRE, Amélioration des conditions de traite chez les bovins, in *Ergonomie et amélioration des conditions de travail en agriculture*, Toulouse, Institut de Recherche pour l'Amélioration des Conditions de Travail, 1979, p. 141-155.

43. Ce point serait à préciser car les Montalonnais du XIV<sup>e</sup> siècle qu'a étudiés E. LEROY-LADURIE n'étaient pas des «foudres de labeur», aimaient le farniente. *Montailhou, village occitan de 1294 à 1324*,

Paris, Gallimard, 1974 ; p. 570 sq.

44. Max WEBER, si souvent cité, pourrait l'être une fois de plus ici.

45. Marcel JOLLIVET, Sociétés Rurales et capitalisme, in *Les Collectivités Rurales Françaises*, T. II, Paris, Ed. A. Colin, 1974, p. 231-267, p. 234 sq.

46. Ouvrage et passage pré-cités.

De nombreux observateurs ont remarqué que le paysan avait «le goût» du travail «bien fait», du travail «artisanal», qui demande beaucoup de soins, donc de temps. Ce goût se trouve lui aussi particulièrement ajusté aux impératifs économiques car, comme le remarquait René COLSON (47), la qualité du travail constitue dans l'agriculture de modeste dimension, un moyen de compenser les désavantages liés à une trop faible taille de l'exploitation.

Enfin, l'idée que la réussite économique et sociale se trouve essentiellement déterminée par le mérite, c'est-à-dire par les aptitudes individuelles et par l'effort, continue à

prévaloir dans les mentalités paysannes. Beaucoup restent fidèles au précepte de GUIZOT : «Enrichissez-vous par le travail et l'épargne».

Au total, ce serait un ensemble complexe de données techniques, économiques et culturelles, mais surtout l'organisation générale du système social qu'il faudrait prendre en compte pour comprendre pourquoi l'année de travail de l'éleveur est encore souvent si longue. Les causes sont à la fois multiples dans leur nature et variables selon les individus.



Cette note veut soutenir la thèse selon laquelle beaucoup d'agriculteurs français, et spécialement d'éleveurs, ont une durée du travail excessivement longue, travaillent encore aujourd'hui autant, sinon plus, qu'il y a 30 ou 40 ans. Cette idée n'a pas pu être étayée autant qu'on l'aurait souhaité. Il faudrait une analyse plus différenciée selon les orientations et les structures de production, selon les régions. En ce domaine comme en d'autres, la diversité de l'agriculture française est particulièrement grande ; un court article présente le danger d'introduire trop de simplifications. On a souvent opposé secteur de productions végétales et secteur de productions animales, mais les éleveurs ne sont pas les seuls à travailler beaucoup et ils n'ont pas tous des horaires élevés. Le développement en cours des études sur les conditions de travail à la campagne permettra de faire davantage de lumière sur la délicate estimation de la durée et de l'intensité de l'activité dans les exploitations. Il semble cependant possible d'affirmer dès maintenant que les

exploitants agricoles et une partie de leurs ouvriers continuent trop souvent à travailler trop.

En travaillant beaucoup, gagnent-ils beaucoup ? Tel n'est pas le cas pour les petits et un grand nombre de moyens paysans. Aussi, travailler moins n'est-il pas un objectif prioritaire, même si certains (et en particulier les épouses) jugent leur activité trop accaparante et trop astreignante. Même s'il existe certaines possibilités d'allègement des tâches, il faut subir une telle situation — surtout dans la conjoncture actuelle de crise — pour pouvoir conserver la profession d'agriculteur, garder le statut de travailleur indépendant, continuer à être son propre patron. Pour certains, c'est aussi un moyen de rejoindre les normes de grande consommation. L'inégale répartition selon les groupes sociaux des contraintes d'efficacité et de productivité oblige les petits paysans, et nombre des moyens, à mener encore aujourd'hui une vie rude, laborieuse et, pour notre époque, bien austère.

## BIBLIOGRAPHIE

### Études traitant seulement ou principalement des non-salariés.

- [1] 1959, GIRARD A. et BASTIDE H., Le budget-temps de la femme mariée, à la campagne, Population, avril-juin, p. 253-284.
- [2] 1970, Institut National de Gestion et d'Économie Rurale, Références sur l'emploi du travail et des équipements (fascicule I), novembre.
- [3] 1975, HONORÉ G., Le problème de la mesure du temps de travail dans les exploitations agricoles et le concept de personne-année-travail (PAT), Économie Rurale, 105 (1) ; p. 22-23.
- [4] 1975, BECOUARN M.C., Le travail des femmes d'exploitants dans l'agriculture et l'évolution des techniques, Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Tours.
- [5] 1979, Centre d'Économie Rurale du Finistère, Le travail dans les exploitations agricoles, où en est-on actuellement ? CER-Information, n° janvier, p. 13-15, n° avril, p. 14-16, n° juillet, p. 8-11.
- [6] 1980, BAGES R., CAVALIÉ J.L., CELLIER J.M., MARQUIÉ J.C., RIEU-GOUT A.M., TILLIÉ Ch., Conditions de travail et mode de vie des éleveurs de brebis laitières du Sud-Aveyron, IRACT et Centre de recherches sociologiques de Toulouse, janvier 1980.
- [7] 1980, JÉGOUZO G., BRANGEON J.L., POUPA J.C., ROZE B., Travail et santé des agriculteurs et agricultrices,

une étude exploratoire en zone d'élevage, INRA Rennes, mars 1980.

- [8] 1980, BERLAN M. et PAINVIN R.M., Conditions de vie et de travail des femmes dans les exploitations agricoles en France, INRA-Paris et ENSA-Rennes, octobre 1980.
- [9] 1980, BOURREAU R. et H., Conditions de travail et conditions de vie dans les associations de travail en agriculture (T. I, Paysans dans l'Ouest par H. Bourreau), CEDAG-Rennes, novembre 1980.
- [10] 1980, BAGES R., BARRUE M., BROUEILH M., DEILLER G., GOUT A., NEVERS J.Y., Agriculteurs du Sud-Ouest : modes de vie, stratégies individuelles et rapports sociaux localisés, Centre de Recherches Sociologiques de Toulouse, décembre 1980.

### Études relatives aux salariés agricoles

Pour la durée du travail, on peut consulter les résultats des enquêtes annuelles de la Statistique Agricole sur «les salaires et la main-d'œuvre salariée dans l'agriculture». Voir aussi :

- [11] 1977, FLAGEUL A., COMBE C., GIRARD P., Les salariés agricoles, Paris, Groupe de recherche et d'éducation pour la promotion, février.
- [12] 1978, Entreprises agricoles, n° 99, Conditions de travail : des salariés font le point dix ans après, p. 17-19.
- [13] 1980, FGA-CFDT, Les conditions de travail des chauffeurs de tracteurs dans les exploitations agricoles ; les dangers du tracteur, Paris.

47. Un paysan face à l'avenir rural. Paris, Épi S.A. éditeurs. 1976. p. 96.

## ANNEXES

### Annexe 1 - La difficile mesure de la durée du travail, des exploitants et aides familiaux agricoles.

— Il n'existe pas, en général, un horaire fixe (« Il n'y a pas d'heure pour commencer ni d'heure pour finir »). En fait, le travail commence à peu près toujours, ou souvent, à telle heure et se termine à telle heure, mais des temps d'arrêt s'insèrent de manière irrégulière dans la journée de travail, contrairement à ce qui se passe pour les salariés non agricoles, même quand ceux-ci sont soumis au régime de l'horaire variable ou souple. Ayant des horaires libres, agriculteurs et agricultrices interrompent leurs tâches quelques minutes ou quelques heures au gré de leurs besoins, d'où l'expression de « travail poreux » utilisée parfois pour caractériser leur activité. Mais hors de l'agriculture, le temps de présence n'est pas toujours dans sa totalité un temps d'activité.

— Du fait des arrêts, la durée peut varier de manière irrégulière d'un jour à l'autre, en cours de semaine, ou d'une semaine à l'autre.

— Il existe aussi des variations selon les mois, les trimestres ou les saisons, qui sont dues à l'irrégularité des travaux à effectuer dans les champs (périodes de « grands travaux ») ou dans les étables. Le nombre de « jours disponibles » pour les façons culturales diffère selon les conditions météorologiques (1).

— Au travail de jour s'ajoute parfois, et de manière irrégulière, un travail de nuit (récolte, vêlage, incidents sanitaires).

— Quand les agriculteurs ont des animaux, il faut en assurer la surveillance, ce qui implique une présence de jour et de nuit à peu près continue, parfois totalement comme dans le cas de certains gros élevages de poulets. Il y a des temps pendant lesquels les éleveurs n'ont pas à intervenir mais doivent être disponibles. Ne pas tenir compte de cette tâche de surveillance ou de gardiennage conduirait à sous-estimer le temps passé au travail (cf. les emplois créés à cet effet hors de l'agriculture) et à sous-évaluer les servitudes de l'élevage.

— La distinction entre activité professionnelle et activité non professionnelle, qui est simple pour un certain nombre de tâches, ne peut en revanche qu'être conventionnelle pour d'autres, le lieu de travail correspondant au lieu de résidence. Ceci concerne plus particulièrement les agricultrices dont les tâches fractionnées se succèdent rapidement et même se cumulent à certaines heures de la journée. Quant aux opérations mentales que la gestion d'une exploitation implique, elles peuvent se réaliser à des moments très variés.

### Annexe 2

Tableau 1 — % d'actifs masculins déclarant travailler 60 heures ou plus par semaine selon le milieu professionnel et le statut.

	Agriculture			Hors agriculture	
	indépendants et employeurs	aides familiaux	salariés	indépendants et employeurs	salariés
1977					
- mars .....	58	42	9	33	4
- octobre .....	65	53	11	34	3
1978					
- mars .....	58	45	9	34	3
- octobre .....	65	57	10	32	4
.....					
1960					
- octobre .....	66	68	40	43	8

Source : INSEE, enquêtes sur l'Emploi. Le champ est celui de la population active ayant un emploi ; ceux qui travaillent à temps partiel ou de manière réduite, pour des causes passagères (maladie, congés, mauvais temps...) ou durables, sont inclus. Mais les « actifs marginaux » sont exclus, (personnes qui se sont déclarées inactives mais qui ont néanmoins exercé une activité professionnelle au cours de la semaine de référence). La durée du travail est le nombre d'heures accompli dans l'ensemble des activités professionnelles pour l'enquête de 1960, dans l'activité principale pour celles de 1977 et 1978.

Provenance des données :

— pour 1977 et 1978, tableaux non publiés.

— pour 1960, Études Statistiques, janvier-mars 1963 ; pages 22 et 23.

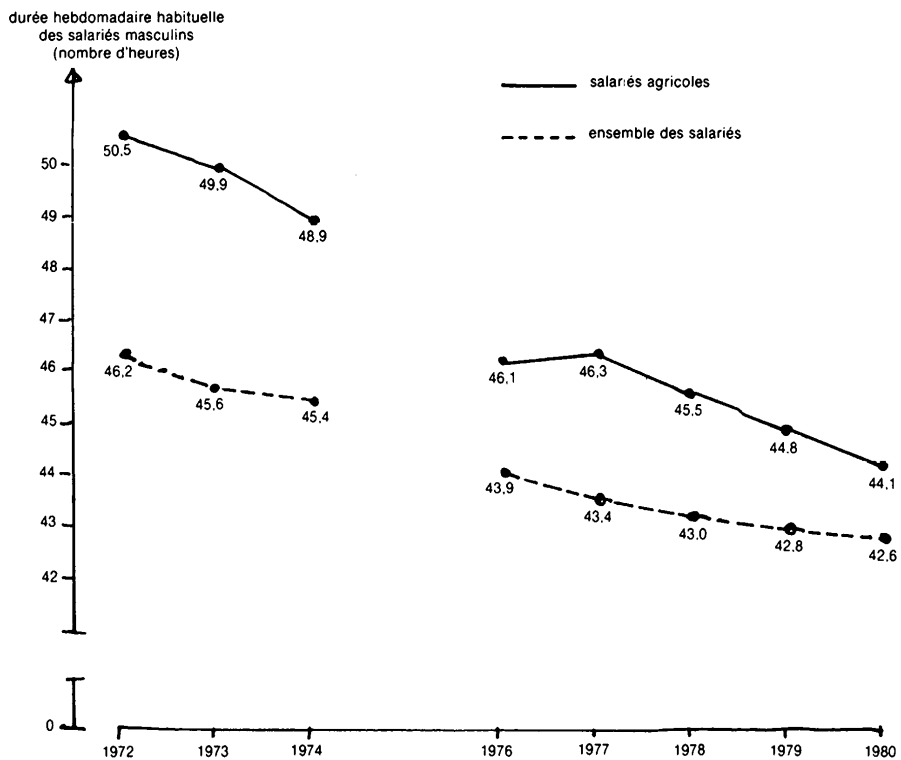
Tableau 2 — Répartition des exploitants et de leurs conjoints selon le nombre de dimanches libres en 1978 (Ille-et-Vilaine).

	Génération 1937-38-39		Génération 1917-18-19	
	exploitants	conjoint	exploitants	conjoint
- aucun dimanche libre .....	87	83	91	91
- tous, complètement .....	1	6	—	1
- une partie complètement, le reste avec travail complet .....	2	3	1	2
- tous incomplètement .....	5	4	3	2
- une partie incomplètement, le reste avec travail complet .....	4	3	4	4
- une partie complète, une partie incomplète .....	1	3	1	3
- non précisé .....	1			
- total .....	100	100	100	100
	(n = 247)	(n = 214)	(n = 192)	(n = 173)

Source : enquête INRA.

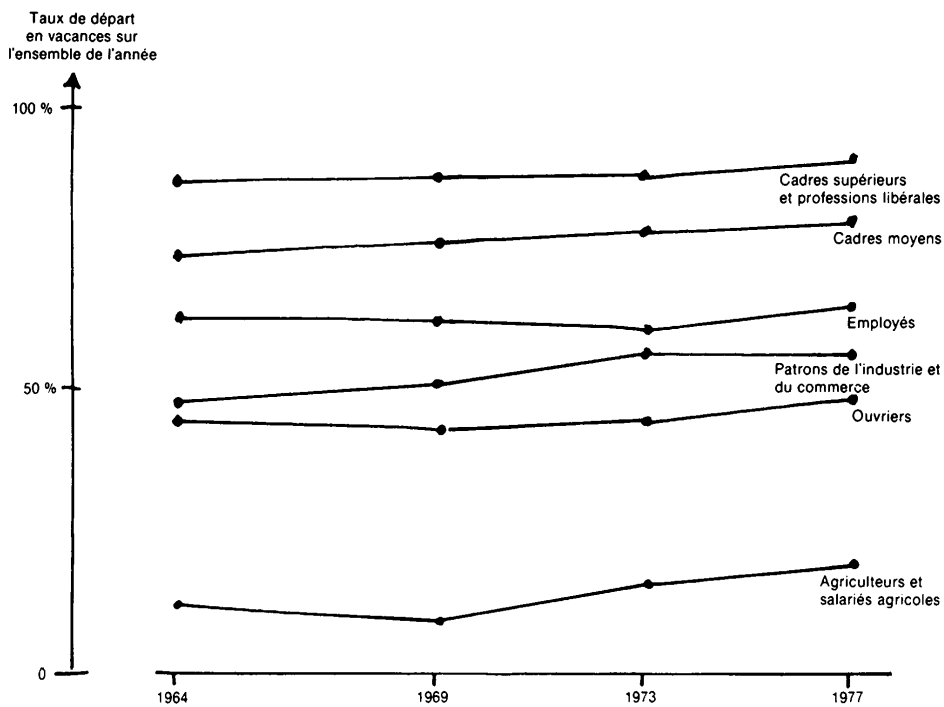
1. Voir les travaux de C. REBOUL et de son équipe (INRA-Paris).

Figure 1 — La diminution de la durée du travail chez les salariés



Source : INSEE. Enquêtes EMPLOI de mars. Données relatives à la population active occupée, à l'exclusion des personnes qui ont travaillé moins de 45 heures pour une raison passagère (maladie, congé, mauvais temps...). En 1975, l'enquête n'a pas été faite en mars, mais en avril. C'est à partir de cette date que le travail déclaré est celui de l'activité principale et non plus de l'ensemble des activités.

Figure 2 — Les agriculteurs continuent, en moyenne, à partir beaucoup moins en vacances que les autres catégories sociales.



Source INSEE